

FICHE FORMATION - CAP

CAP Peintre automobile

Apprentissage – formation en alternance

Public concerné, prérequis, conditions d'accès

- Vous avez terminé votre classe de 3^{ème}
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*
- Vous souhaitez
 - Apprendre un métier
 - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
 - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
 - Sécuriser votre parcours de formation
 - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : sauf conditions particulières : 13 semaines de formation (455 heures) par an au sein du lycée pendant la période scolaire

Métiers visés :

- Ouvrier en peinture des carrosseries des véhicules.
- Chef d'équipe ou responsable d'une unité de peinture en carrosserie.

Résumé du métier :

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle de spécialité « peintre automobile » intervient dans tout type d'entreprise de réparation et de peinture des carrosseries des véhicules :

- chez un artisan carrossier, affilié ou non à un réseau
- dans une entreprise des réseaux constructeurs (réparateurs agréés / concessions / agents)
- chez un mécanicien réparateur automobile

Objectifs :

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle de spécialité « peintre automobile » est un ouvrier qui intervient dans tout type d'entreprise de réparation et de peinture des carrosseries des véhicules.

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle « peintre automobile » peut exercer son métier :

- chez un artisan carrossier, affilié ou non à un réseau
- dans une entreprise des réseaux constructeurs (réparateurs agréés / concessions / agents)
- chez un mécanicien réparateur automobile

Dans le cadre de son parcours professionnel, le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle « peintre automobile » pourra éventuellement assumer, après plusieurs années d'expérience, des responsabilités qui le conduiront à exercer en tant que chef d'équipe ou responsable d'une unité de peinture en carrosserie. La réparation des carrosseries constitue également une spécialisation à laquelle il a la possibilité d'accéder, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

L'activité de ce salarié s'exerce dans un environnement impliquant un respect scrupuleux des règles de prévention des risques professionnels en matière d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Contenus :

Intervention et réparation sur un élément

Collecter les informations nécessaires à l'intervention

Appliquer la méthodologie de réparation

Remettre en conformité

Contrôler la qualité de son intervention

Préparation et application des peintures

Réaliser la préparation des fonds et des surfaces

Appliquer les différents types de peinture

Contrôler la conformité d'une application

Coût :

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,

Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

Poursuite d'étude :

Possibilité d'intégrer une 1^{ère} Bac Pro en fonction des places disponibles, un certificat de spécialisation, un autre CAP en un an.

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Validations(s) : Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 3 (CAP)

+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37540/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s) : NSF 254 – ROME H3404 - FORMACODE 23607 – RNCP 37540

Renseignements et inscriptions :

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130
Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos
formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique
/ IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET :
18760909400029 | CODE NAF : 8559A